

**Etablissement public de
sécurité ferroviaire**

M. Laurent CEBULSKI
60, rue de la Vallée
CS 11758
80000 AMIENS CEDEX 1

Issy les Moulineaux, le 26 juillet 2023

Objet : TRANSDEV RAIL EF – Recommandation du BEATT

Monsieur,

L'EF Transdev Rail accuse bonne réception de la recommandation R4 formulée dans le « Rapport d'enquête sur la collision entre un TER et un véhicule léger survenue le 15 janvier 2021 sur le PN 44 à Péronnas ».

Transdev Rail exploite dans le cadre d'une convention avec la SNCF les lignes Guingamp – Carhaix et Guingamp - Paimpol.

Ces lignes sont à voie unique à signalisation simplifiée, non électrifiées, équipées du système de cantonnement basé sur la technologie CAPI-DAAT et comportent de nombreux passages à niveau.

Sur ces lignes, les conducteurs utilisent le système GSM-GFU comme moyen de communication car elles ne sont pas équipées de la radio sol-train.

Dans le cadre des trains voyageurs assurés sur la ligne, le conducteur doit activer le GSM-GFU et choisir/changer de canal selon la ligne parcourue.

Lors des accompagnements en ligne des conducteurs par les encadrants pour la réalisation de la veille opérateur, l'application correcte des gestes métiers est vérifiée/corrigée, comme l'observation de la signalisation jusqu'au franchissement complet.

Nous intégrerons dans la prochaine JFC prévue à l'automne 2023 une information relative à la recommandation R4.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations,

Directrice Sécurité et Formation
Pôle National Sécurité